



Amicale des Retraités de Bures/Yvette

Permanences les Lundis et Jeudis de 14h à 16h30 à l'Espace Nicklès
Site Internet : retraitesdebures.fr

PROCES VERBAL DE LA 41^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2023

1. Accueil de bienvenue de la Présidente et ouverture de l'Assemblée Générale

Véronique MILLERET :

Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de nous retrouver pour notre 41^{ème} Assemblée Générale.

Monsieur le Maire, Jean-François VIGIER, va nous rejoindre.

Madame Anne BODIN, Maire adjointe, déléguée aux Solidarités, aux Seniors et à la Petite Enfance, ne sera pas parmi nous. Elle s'en excuse étant en Nouvelle-Zélande chez sa fille. Elle vous présente ses vœux pour la nouvelle année.

Anne-Marie MERCIER :

Le nombre d'adhérents inscrits à ce jour est de : 209

56 adhérents sont présents dans la salle,

63 pouvoirs nous ont été remis.

Ce qui fait un total de 119 personnes présentes ou représentées. Donc le quorum est atteint.

Nous constatons une diminution des réinscriptions. Comme tous les ans nous devons relancer les retardataires.

Véronique MILLERET déclare ouverte la 41^{ème} Assemblée Générale de Amicale.

Anne-Marie MERCIER :

Nous avons une pensée particulière pour les Amicalistes qui n'ont pu se déplacer en raison de difficultés de santé et leur souhaitons un prompt rétablissement. Nous rendons hommage aux amis actifs ou anciens adhérents qui nous ont quitté en 2022 :

- Maurice BOISSIER
- Louise COUDANE
- Jean LECLERC

Et tous ceux dont nous n'avons pas eu connaissance.

Véronique MILLERET :

L'année 2022 a été moins difficile que l'année 2021, où nous n'avions pu reprendre nos activités qu'à partir du mois de septembre.

2. Rapport moral

Véronique MILLERET :

Votre présence me permet de constater l'intérêt que vous portez à notre Association. Malgré les difficultés que nous avons rencontrées depuis deux ans, il est réjouissant de voir que tous nos efforts, en tant que bénévoles, sont récompensés par votre assistance à notre Assemblée Générale.

C'est pour nous, le Conseil d'Administration et les responsables d'activités, un signe que notre Amicale est toujours dynamique.

En 2022, nous n'avons pu reprendre nos activités qu'à partir du mois de mars, puis après au mois de septembre

Certaines activités ont été suspendues par faute de responsables depuis 3 ans telles que la farandole et l'aquarelle. (arrivée de Monsieur le Maire).

L'amicale manque cruellement de bénévoles pour différentes activités.

Nous avons lancé plusieurs fois des appels à des bonnes volontés mais pas de réponse au grand désespoir du Conseil d'Administration. Si vous voulez que notre Amicale continue, il faudrait que certains viennent nous rejoindre.

Notre Amicale a besoin de bénévoles pour subsister. Certaines activités pourraient disparaître.

Mais restons positifs, certaines rencontrent un franc succès : l'atelier Mémoire, la chorale, les sorties culturelles. Une nouvelle a été créée : la pétanque, grâce à Pierre et Bernard et une autre, grâce à la bonne volonté de Mireille et de Pierre, les après-midis dansants ont repris. Il y a déjà eu deux séances.

Fin novembre, nous avons fêté l'anniversaire de 49 personnes de l'Amicale avec la participation d'un artiste qui nous a fait chanter avec son orgue de barbarie. Cette journée a été très appréciée et certains ont retrouvé leur jeunesse.

Nous avons, en collaboration avec la ludothèque, organisé une après-midi initiation à différents jeux qui a connu un franc succès. Nous essayerons de le refaire une fois par trimestre, suivant la disponibilité du personnel de la ludothèque qui est très pris. Nous étions 20 à cette activité.

Tous les lundis et jeudis après-midi de 14 h à 16 h 30, nous sommes là pour vous accueillir et organiser avec vous des parties de belote, scrabble ou autres jeux que vous souhaiteriez.

J'en profite, Monsieur le Maire, pour vous dire qu'hier nous étions nombreux et complètement congelés, il faisait très froid nous avons fini avec nos manteaux. A partir de 15 h 30 le chauffage avait été baissé et il commençait à faire frais.

Monsieur le Maire précise qu'il est passé le jour du loto, après la remise des prix, donc vers 16 h cela marchait bien. Normalement cela devrait bien chauffer, est-ce qu'il y a eu une panne ? On va se renseigner, on va regarder. C'est réglé pour 19°, s'il n'y avait pas 19° ce n'est pas normal.

Si vous voulez créer une nouvelle activité : venez nous voir pour en discuter. Il y avait une personne qui était intéressée par un atelier photos mais je ne l'ai pas revue.

Y-a-t-il des questions ?

Le rapport est approuvé à l'unanimité

3. Intervention de Monsieur le Maire (résumé de son intervention)

Madame la Présidente, chers Amis, d'abord je suis très heureux d'être encore cette année à vos côtés, ensuite j'ai tout mon temps pour rester avec vous ce matin et j'aime bien aussi entendre le rapport moral, cela me permet d'appréhender un peu ce que vous avez fait, de connaître aussi éventuellement les problèmes que vous pouvez rencontrer dans le fonctionnement quotidien de votre association. Donc je viens tous les ans, je vous le dis et vous le redis encore cette année, vous êtes une association avec beaucoup d'adhérents, vous en recherchez sûrement d'autres. Sachez que vous êtes une association, parmi les associations buressoises, qui a le plus d'adhérents, en tout cas vous conservez un nombre d'affiliés à votre association, ce qui montre aussi l'attachement des buressois à l'Amicale et aux manifestations qu'elle propose. La ville va évidemment rester à vos côtés pendant l'année 2023, comme les années précédentes, en termes d'aide financière, d'aide matérielle avec la mise à disposition des infrastructures municipales, puis en écoute toujours attentive, bienveillante, humaine dans le cadre des projets que vous pourrez porter dont vous nous informerez et que l'on souhaitera accompagner chaque fois que c'est possible. On reste dans un esprit de collaboration avec vous et nous sommes bien entendu à votre écoute la plus totale.



L'année démarre, nous allons faire face, comme d'habitude, mais en tout cas en ce qui concerne l'Amicale, Madame la Présidente, chers membres du Bureau et chers adhérents, vous pouvez compter sur nous pour être pleinement à vos côtés cette année encore, vous accompagner dans vos projets et être à votre écoute, car nous sommes très fiers de cette Amicale des anciens buressois.

4. Rapport financier

COMMENTAIRES DE Michel TRIBOT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Préambule

Avant de commenter les comptes de l'exercice écoulé 2022, je souhaite rappeler que les comptes sont clôturés au 31 décembre de chaque année.

Pour clôturer ces comptes, nous devons en moins de 10 jours (les relevés bancaires n'étant mis à notre disposition qu'entre le 6 et le 10 janvier) terminer toutes les opérations comptables, effectuer tous les contrôles avant de préparer et mettre en forme les documents qui vous sont présentés.

C'est à juste titre que certains d'entre vous réclament ces documents mais vous comprenez aisément qu'il n'est pas possible de les communiquer avant le 20 janvier.

Il en sera encore de même l'an prochain.

Cette année 2022 a permis, après les années restrictives 2020 et 2021 liées au Covid, un redémarrage de nos activités, ou tout au moins de celles qui avaient encore des responsables !

I – Le compte de résultat

Les charges essentielles sont les activités de sorties et spectacles (6 625 euros), le voyage de 2 jours autour de Bourges (9 549 euros) et les frais de transport Savac pour toutes nos activités (3 170 euros). Ces trois postes représentent un montant total de 16 420 euros soit plus de 64% du budget total de nos dépenses.

Ces autres dépenses sont essentiellement :

- Les fournitures de bureau et les assurances
- Les frais de l'assemblée annuelle
- La solidarité (notamment des fleurs lors de disparition d'adhérent)
- Les fêtes et anniversaires
- Les frais d'affranchissement et de banque
- Les frais de licences et d'adhésions et maintien du site

Quant aux produits, en excluant la participation des amicalistes aux sorties et spectacles (8 678 euros) et au voyage à Bourges (11 100 euros), ils se décomposent en :

- | | |
|---|----------------|
| - Subvention de la ville de Bures sur Yvette pour | 4 000.00 euros |
| - Subvention départementale pour | 450.00 euros |
| - Cotisations des membres pour | 6 402.00 euros |

Le résultat de l'exercice est un excédent de 6 362.49 euros qu'il conviendra de reporter dans nos réserves.

Je souhaite faire un commentaire particulier sur le voyage qui n'a pas eu lieu en Bretagne du 13 au 20 juin 2020.

Un amicaliste a fait remarquer, à juste titre, qu'une somme modique de 21 euros n'avait pas été remboursée sur les sommes qu'il avait avancées pour ce voyage.

Je l'invite à relire le courrier qui avait été adressé à chaque participant, le 4 octobre 2021, lors du remboursement d'un montant de 189 euros à chacun d'entre eux.

Nous avons expliqué que cette somme serait remboursée si nous obtenons, de la compagnie d'assurances, le montant intégral de la garantie annulation suite au Covid. Cette somme n'a jamais et ne sera jamais remboursée et ne pouvons donc rembourser les 21 euros réclamés.

L'amicale a pris à sa charge la différence des remboursements (entre les montants reçus et les montants reversés) pour une somme de 35.53 euros inscrits dans les charges exceptionnelles.



L'amicale tient chaleureusement à remercier les deux participants(es) qui n'ont pas souhaité encaisser leurs chèques du montant du remboursement de 189 euros. Cette somme a été inscrite en produits exceptionnels pour un montant de 378 euros (somme qui aurait pu être inscrite en dons).

II – Le bilan

a) – A l'actif

Les comptes de trésorerie s'élèvent à 38 776 euros.

Les charges constatées d'avance concernent l'acompte versé le repas de notre assemblée.

b) – Au passif

Nos capitaux permanents (autrement dit les résultats cumulés depuis la création de l'association) s'élèvent, en tenant compte du résultat de l'exercice 2022, à 38 598 euros.

Les cotisations d'avance sont les cotisations reçues fin 2022 pour le nouvel exercice 2023.

III – Le budget

Le budget 2023, soumis à votre approbation, montre un total prévisionnel de 104 730 euros dont 80 000 euros pour les voyages à l'étranger et de deux jours en France, dont 11 500 pour les sorties et spectacles et enfin 4 500 euros pour les différents voyages et transports.

Ces sommes représentent 96 000 euros soit plus de 91% du budget total.

Comme chaque année, le budget prévisionnel est équilibré. Il est établi avec des valeurs en forte hausse par rapport à la réalisation de l'année 2022.

IV – Conclusion

Merci d'avance pour votre vote que nous espérons positif et d'accepter d'affecter l'excédent de cet exercice d'un montant de 6 362.49 euros à nos réserves antérieures.

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Compte rendu des Activités

Atelier Mémoire : Christiane BOURGADE

C'est une activité hebdomadaire (14 h – 16 h), qui réunit chaque mercredi, hors vacances scolaires, avec 4 animateurs (Danielle, Nicole, Jean-François et moi-même). Jocelyne BOISSIER va rejoindre l'équipe d'animation. Il y a une trentaine de participants.

Après une brève mise en forme, place à la lecture de textes, tours de table et exercices proposés sur photocopie (grille de mots, textes grignotés à reconstituer, calcul rapide, charades, etc). Nous terminons par le jeu du baccalauréat, le tout dans une ambiance conviviale, accompagnée d'un café et de friandises diverses apportées par les personnes présentes.

Chorale : Bilan Chantabures année 2022

La chorale, animée par François et Sylvie Morellet musicalement et par Colette Potier administrativement (message de rappel des répétitions diffusion des partitions, ...) est bien repartie après les divers confinements dus au COVID.

En 2022 nous avons eu 18 séances de la chorale Chantabures, avec un pot de « fin d'année » (Scolaire!) le 10 juin, au cours duquel nous avons célébré la deux-centième séance animée par François Morellet, qui assure notre activité pour la 18ème année.

La chorale est actuellement constituée d'une vingtaine de participants et participantes (dont cinq messieurs, sans compter François).



Nous avons chanté 6 chants en canon et 10 chants harmonisés dont un nouveau à notre répertoire : « Voici la fête du vin ! ».

A cause du Covid nous n'avons pas pu faire d'intervention en EHPAD ou maison de retraite, comme nous le faisons traditionnellement avec Françoise Ottinger et le groupe Farandole ; mais pour 2023 nous avons déjà une date le 24 mars à l'EHPAD des Ulis, et nous prévoyons une intervention au printemps aux coteaux de l'Yvette.

Venez chanter avec nous, il n'est pas nécessaire de connaître la musique, il suffit d'aimer chanter ! Suite au confinement les activités de la chorale n'ont commencé que le 23 septembre. Nous avons eu cependant 7 séances en 2021. Les répétitions ont lieu tous les 15 jours, le vendredi à 14h15 à l'auditorium de l'Espace Nicklès. Les amateurs de chant choral, privés d'activité en début d'année, ont été heureux de pouvoir reprendre, même masqués, des répétitions où les voix s'harmonisent. Nous comptons une vingtaine d'inscrits, dont, pour la première fois, 5 hommes (3 ténors et 2 basses). Une de nos choristes a préféré ne plus chanter et maintenant elle nous assiste au piano. Nous avons abordé 4 canons et 7 chants dont 3 « noëls ». En particulier nous avons repris la mélodie d'un chant humoristique pour la période de Noël « Une jeune dinde », que nous allons travailler en 2022, les paroles sont d'un buressois et la musique d'un autre buressois (Gilbert Boisdé) harmonisé à 4 voix mixtes par une « sommité » du chant choral (Bernard Lallemeunier l'Association).

La marche : Christiane BOURGADE

Le rendez-vous est fixé le lundi matin à 10 h au marché tout au long de l'année, même pendant les vacances scolaires. Il s'agit d'une promenade d'1 h 30 à 2 h environ. Nous nous adaptons au rythme des participants et en profitons pour observer la nature, et ce, dans une ambiance sympathique. Nous ne sommes pas très nombreux mais de nouvelles personnes se sont récemment jointes à nous. Nous espérons qu'avec l'arrivée des beaux jours, vous aurez envie de nous rejoindre.

François MORELLET intervient en ce qui concerne la Farandole :

J'ai oublié de vous parler de Farandole, on a dit que l'on cherchait des responsables, ce qui manque ce sont des participants parce que les gens ont vieilli et ne sont plus en âge de pouvoir trop remuer. Il faudrait des gens plus jeunes, par exemple de 65 ans qui veillent bien se proposer pour venir danser des danses folkloriques. C'est souvent très intéressant. On s'y plaît bien. Les gens qui y allaient étaient très contents. Ce qui manque ce ne sont pas tellement des responsables mais surtout des participants.

Tournoi de belote : Maryse PERRICHON

Un tournoi de belote est organisé plusieurs fois par an avec une participation de 4 €. Chacun repart avec un lot. En 2022, il y a eu 3 tournois : 24 mars, 9 juin et 6 octobre avec 12 participants.

Après-midis dansants : Mireille CLEMENT

Après cette triste période que fut le COVID, Pierre et moi-même avons décidé ensemble de reprendre l'activité d'un après-midi dansant. Depuis novembre 2022, l'Espace Nicklès a résonné une fois par mois de musiques sur lesquelles ont pu danser une vingtaine de participants. Comme nous n'avions plus de musicien attitré, Pierre a proposé, avec son ordinateur et avec l'accord de notre Présidente, de faire le DJ sans frais excessif pour l'Association. Ceci nous permet de nous retrouver entre Amicalistes, même non dansants, et autour d'un petit goûter que nous apprécions particulièrement. Le 10 janvier il y a eu même la galette et avons eu deux reines.

Nous espérons que, pour 2023, nous verrons l'arrivée de nouveaux participants afin de partager un après-midi de convivialité. Cet après-midi a lieu en principe le premier mardi de chaque mois. Venez nombreux le 14 février pour fêter mardi gras, déguisé ou non, tous seront les bienvenus.



Véronique MILLERET les remercie d'avoir relancé cette activité.

La pétanque : Bernard BOUCHET

Bernard BRARD et moi avons accepté de prendre en charge provisoirement la responsabilité cette nouvelle activité le mardi et le jeudi après-midi de 14 h à 16 h 30, du printemps à l'automne. Nous avons à notre disposition deux terrains de boules situés dans le parc avec un local pour ranger le matériel et aussi des bancs à proximité pour se reposer. Pendant les beaux jours, nous avons réuni des doublettes et des triplètes et les parties furent animées. Pour améliorer la qualité du jeu il serait souhaitable de doter cette activité d'une ou deux paires de boules, celles qui y sont actuellement ne sont pas en très bon état.

Comme notre engagement est provisoire, nous aimerions passer le flambeau à d'autres.

Véronique MILLERET indique que l'Amicale a acheté des aimants pour ramasser les boules.

Pendant la période d'hiver, cette activité est suspendue.

Les sorties spectacles : Véronique MILLERET

J'ai besoin de bénévoles, je suis seule à tout organiser sauf pendant les inscriptions. Je réserve les théâtres, le car, je fais tout, en même temps que Présidente.

Nous avons repris nos sorties à partir de septembre : nous sommes allés au théâtre des Deux Anes et à un spectacle dansant d'Amérique latine à Longjumeau. Nous avons prévu des sorties au mois de mars : au Théâtre Saint-Michel pour « Une idée géniale » et à l'Opéra de Massy pour un spectacle de danses slaves.

Pour la fin de l'année, nous avons fait une croisière déjeuner sur le canal de l'Ourcq. Cela devait se finir par une après-midi dansante, mais comme le bateau avait une petite panne, nous avons plus traîné sur le canal que d'aller danser.

Je vais essayer de faire des sorties deux fois par trimestre.

A chaque sortie nous faisons le plein.

Une personne m'a réclamé de faire des sorties dans les musées, mais je ne peux pas m'en occuper, faute de temps, si quelqu'un veut bien s'en charger, il n'y a pas de problème. Vous venez nous voir et nous verrons aussi avec Suzanne BESNARD pour vous aider à organiser cette activité.

Atelier lecture : Danielle DELOUIS

L'atelier lecture se réunit toutes les 5 à 6 semaines le jeudi à 16 h, nous échangeons sur des livres, nous confrontons nos idées mais d'une manière très amicale. Cela permet de connaître des livres que nous n'avons pas lus et soi-même d'en proposer que les autres ne connaissent pas.

Ce sont des échanges sympathiques et fructueux et c'est ouvert à tous

La bibliothèque :

Il y a à l'Espace Nicklès une armoire ouverte le lundi et le jeudi de 14 h à 16 h 30. Vous pouvez vous servir des livres, c'est gratuit, vous pouvez les prendre, les emmener chez vous ou même les garder. Cette armoire est à votre disposition, n'hésitez pas à venir.

Le bridge

Le bridge se réunit le jeudi après-midi dans la salle de l'Espace Nicklès.

Elles étaient 4 au départ et maintenant 5, un homme vient de les rejoindre. Elles sont là aussi pour vous initier et vous attendent.



Voyage à l'étranger : Martine LECLERC

Il ne s'est pas passé grand-chose depuis 2019 notre voyage en Crète. 2020 c'était l'Irlande qui était programmée malheureusement le COVID étant passé par là, cela a été reporté deux fois en 2021, en 2022 nous avons fait une nouvelle tentative d'inscriptions, mais faute de participants cela n'a pas eu lieu. L'année dernière, je vous avais proposé 4 jours, 3 nuits pour faire le marché de Noël à Séville, faute de participants cela n'a pas eu lieu non plu. Je suis tout de même un petit peu déçu. Je n'ai pas encore baissé les bras, cette année je vais vous proposer un voyage, je n'ai pas encore tous les éléments mais je peux vous dire que ce sera en Italie début septembre dans les Pouilles. Prochainement vous aurez l'information et dans la foulée nous ferons une préinscription parce que je ne m'engagerai auprès de l'agence que si j'ai suffisamment de participants. J'espère avoir un peu plus de monde que ce qui était prévu en Irlande. Je vous attends tous.

Voyage de deux jours : Nicole TRIBOT

L'année dernière, nous avons pris la relève de Colette POTIER en vous invitant à découvrir la région du Sancerrois et la ville de Bourges. Ceux qui sont venus étaient contents, nous avons découvert le Palais Jacques Cœur, les jardins, la ville de Bourges, puis le plateau du Sancerrois, la chèvrerie, la cave viticole.

Cette année, nous vous proposons d'aller découvrir Roubaix et Lille les 9 et 10 mai : 2 jours, 1 nuit en hôtel. Nous partons le 9 mai pour Roubaix directement pour déjeuner et l'après-midi nous avons deux temps de visite : cette plus belle piscine de France devenue un musée exceptionnel, la villa CAVROIS, ensuite, le Palais des Beaux-Arts (collections diverses, peintures, céramiques, sculptures), cela c'est pour l'après-midi, donc deux visites guidées. Acheminement ensuite avec le car dans le centre de Lille et nous irons nous installer à l'hôtel.

Le lendemain matin, c'est à pied que nous découvrirons le vieux Lille avec une visite guidée et l'Hospice Comtesse qui date de 1237. Ce musée offre des objets de la vie quotidienne : des bois, des sculptures, des meubles, des peintures. Ensuite il y aura un temps libre environ d'une heure parce que ce moment de liberté permet aux gens de flâner dans les rues de Lille. Ensuite déjeuner et nous reprenons le car pour aller visiter une brasserie avec dégustation de bières, achat pour ceux qui le souhaitent et puis nous rentrerons sur Bures, le voyage est un peu plus long que pour aller à Bourges. Nous repartirons tôt mais rentrerons tard.

Nous marcherons le matin, il faut des bonnes chaussures de marche parce que Lille est une ville très encombrée, les cars ne peuvent pas rester à l'intérieur de Lille. Ils doivent se garer dans un endroit précis. Nous misons sur le beau temps. A Bourges nous avons eu un très beau temps mais il faut tout de même être un petit peu marcheur, il y aura ½ h de marche.

Michel TRIBOT précise que ce voyage ne coûte que 5 € de plus que celui de Bourges.

Nous prendrons les inscriptions lundi prochain.

Le site internet : Véronique MILLERET

Il est mis à jour dès qu'il y a une diffusion.

Je mets aussi une fois par mois à disposition des vidéos que l'on m'envoie.

Les activités qui ne fonctionnent pas faute de responsable :

- Les danses folkloriques
- Le voyage d'une journée
- Le voyage de 8 jours en France
- L'aquarelle.

S'il y en a qui veulent prendre des responsabilités, ils seront les bienvenus.



6. Présentation du Conseil d'Administration :

Le Bureau :

Véronique MILLERET	Présidente
Michel TRIBOT	Trésorier
Lize VIOLATE	Trésorière adjointe
Anne-Marie MERCIER	Secrétaire
Colette POTIER	Secrétaire adjointe

Les autres membres du Conseil d'Administration :

Mireille BASSET
Suzanne BESNARD
Martine LECLERC
Maryse PERRICHON

Deux membres arrivent en fin de mandat et se représentent :

Madame Véronique MILLERET	réélue à l'unanimité
Monsieur Michel TRIBOT	réélu à l'unanimité

Michel TRIBOT : j'attire l'attention, c'est le même problème que pour les responsables d'activités, nous n'avons pas beaucoup de gens dans le Conseil d'Administration Il faudrait qu'il y est d'autres personnes pour assurer d'autres fonctions. Nous n'avons plus actuellement de vice-présidente ou vice-président, cela pose un problème juridique. Si un jour Véronique MILLERET ne peut plus exercer sa fonction, nous serions dans la panade puisque, théoriquement, juridiquement il n'y a plus de responsable, plus d'activité, même moi qui ai la signature, je ne l'ai plus le droit de le faire puisque c'est la Présidente qui me donne ce pouvoir. Il faut y penser, y réfléchir, cela peut poser problème et ce serait bien qu'on puisse compléter certaines fonctions.

Les cotisations pour 2024 : nous n'augmenterons pas, nous resterons à 33 € .

Véronique MILLERET clôture la séance.

Je vous remercie de votre écoute. Nous souhaitons retrouver notre dynamisme et comptons sur vous pour venir nous aider à faire fonctionner notre Amicale.

La Présidente
Véronique MILLERET



La Secrétaire
Anne-Marie MERCIER

